

ASSEMBLEE GENERALE DU 1er Février 2026

Commentaires comptes 2025 à approuver par l'AG

Montant des recettes	31.879 €
dépenses	29.851 €
 marge positive	 2.028 €

Le bilan de votre association s'élève à **22.357 €** répartis en un compte sur livret de **20.498 €** et un compte courant de **1.654 €**.

Une part sociale du CNCA d'une valeur de **15 €** est inscrite dans nos comptes.

Une marge de **2.028 €**. a été dégagée en 2025 compte tenu de 190 € de produits à recevoir et 531 € de charges à payer .

Notre école de golf a reçu de la Ligue de Bretagne au titre de ses résultats **300 €**, un don de particulier de **500 €** & une subvention de la ville de Bégard de **700 €** .

Une augmentation sensible de nos compétiteurs dans nos activités internes + **300** participants et l' augmentation de nos cotisations de **3 €** ont conforté notre résultat 2025 malgré des engagements fédéraux et autres en augmentation .

Description des différents postes de l'activité 2025

Licences:

Versement à la FFG de **9.984 €** (et 544 € par l'AS au titre de l'école de golf) contre 9.364 € en 2024

208 joueurs sont licenciés au golf de Bégard dont **25** école de golf et non compris les inscrits directement à la FFG .

583 € nous ont été rétrocédés par la FFG sur les licences encaissées en 2025.

Cotisations :

156 cotisants ont généré **4.378 €** de produits les 25 membres de l'école de golf étant membres de l'AS à titre gracieux.

Activités sportives internes :

Les engagements dans les compétitions du club ont rapporté en net **6.200 €** (nettes des remises de prix et des pots quand ils sont offerts par les sponsors contre 5.204 € en 2024)

2314 joueurs contre **2046** en 2024 pour **51** compétitions

(rappel au bout de 6 compétitions la suivante était gratuite)

de plus : 3 compétitions ont été dédiées à des oeuvres caritatives : droits de jeux et pots offerts par l'AS et le golf au profit d'une œuvre particulière :

*AFMD 22 = 873€

*Vaincre la Muco = 1215 €

*SNSM = 2063 €

*coupe des jardiniers = 1.245 €.

Le financement par l'AS & l'achat de lots pour nos compétions internes= **2.899 €** dont 900 € couverts par des sponsors.

La fête de l'AS (le repas et l'animation) nous a coûté **637 €** avec une quote-part de 10 € par participant.

Sponsoring

15 fidèles sponsors ont récompensé et assuré le pot de nos compétitions du dimanche.

Intermarché de Bégard, la Biscuiterie St-Michel et Crustarmor ont soutenu les jeudis du golf .

Compétitions fédérales

La redevance annuelle versée à la FFG est de **158 € et 50 €** à la Ligue de Bretagne.

Les différents engagements aux compétitions fédérales et CD22 ont coûté **2.779 € & 420€** pour Bretagne-Pays de Loire .

Le coût d'entraînement des équipes de **1.800 €**. (partiellement couvert par les participants à hauteur de 1.620€) et **1.443 €** de sortie d'entraînement .

Les frais d'hébergement pour les compétitions fédérales et Bretagne-Pays de Loire sont de **2.832 €** .

L'organisation de la golf Emeraude implique le règlement des golfs par les AS qui se remboursent auprès des participants.

Ecole de golf

Les licences **544 €** et les engagements fédéraux, les autres frais & déplacement **1.824 €** (dont 480 € remboursés par subvention) sont couverts par la subvention municipale, les prix de l'école de golf & un don de particulier de **500 €**.

Les produits financiers : sont de 425 € au titre de 2025

Coût de fonctionnement

l'assurance de l'AS, la location vente de 50 % de la structure gonflable **856 €** en sont les postes essentiels .

Et l'organisation des actions caritatives 608 €.

CONCLUSION

Nous soumettons ce bilan à votre approbation et vous proposons d'affecter en réserve la marge positive de **2.028 €** .